

Recherches

Programme de bourses de recherche

Renseignements généraux

La Banque du Canada a pour mandat de promouvoir la prospérité économique et financière au pays, et les activités qu'elle mène pour ce faire relèvent de quatre grandes fonctions, à savoir la Politique monétaire, la Monnaie, la Stabilité du système financier et la Gestion financière. Pour l'aider à s'acquitter de ses responsabilités, la Banque entend favoriser l'excellence dans la recherche et l'analyse et établir des partenariats extérieurs avec des sources clés de connaissances et d'expertise.

Le Programme de bourses de recherche de la Banque du Canada a été créé pour encourager la recherche de pointe et développer l'expertise dans les domaines qui sont au coeur du mandat de l'institution : la macroéconomique, l'économie monétaire, la finance internationale ainsi que l'économie des marchés financiers et des institutions financières (y compris la stabilité financière). Le Programme fournit un soutien financier à des universitaires reconnus pour leur excellence et qui effectuent des recherches contribuant à l'accroissement des connaissances et des capacités de recherche dans ces domaines.

Description sommaire du programme

Chaque bourse de recherche est accordée pour une période de cinq ans renouvelable. Deux bourses ont été remises en 2003. Il est prévu qu'une nouvelle bourse s'ajoutera chaque année par la suite, jusqu'à ce que, à la fin de la cinquième année (en 2007), le maximum de six chercheurs lauréats d'une bourse soit atteint.

Admissibilité

Le Programme a pour objet de reconnaître le mérite de chercheurs dont les travaux ont été remarquables et qui sont susceptibles de continuer d'apporter une importante contribution aux champs d'étude présentant un intérêt pour la Banque.

Les chercheurs doivent :

- être citoyens canadiens ou habilités à travailler au Canada,
- être titulaires d'un poste d'enseignement universitaire,
- être titulaires d'un doctorat,
- être employés par une université canadienne durant toute la période où ils reçoivent la bourse.

Ils ne seront pas tenus de demeurer au service de la même université pendant la période où ils seront lauréats de la bourse, et ils continueront, avec l'accord de la direction de l'université concernée, à être admissibles au Programme durant une année sabbatique rémunérée.

Bourse de recherche

Chaque bourse de recherche consiste en :

- un traitement de 50 000 \$ versé chaque année durant les cinq ans du Programme;
- une allocation de frais de recherche de 20 000 \$ par année, versée aux lauréats; et
- un montant de 30 000 \$ par année destiné à l'embauche d'assistants de recherche.

Mises en candidature

Les universités pourront présenter la candidature de toute personne qui répond aux critères d'admissibilité,

qu'elle soit déjà titulaire d'un poste à l'université ou qu'elle convienne d'en accepter un après l'obtention de la bourse. Les personnes intéressées par une bourse de recherche devront communiquer avec le département concerné de leur université et faire parvenir leur dossier de candidature à la Banque au **plus tard le 15 novembre de l'année précédente**.

Les candidatures présentées par les universités seront étudiées par un comité de nomination qui fera ses recommandations au Conseil de direction de la Banque du Canada. Ce dernier prendra la décision finale et annoncera l'attribution des bourses.

Renseignements complémentaires

Pour de plus amples renseignements sur le Programme de bourses de recherche, consultez les Modalités.

Pour tout autre renseignement au sujet du Programme, vous pouvez communiquer avec nous :

par téléphone : (613) 782-8888

par courrier électronique : fellowship-bourses@banqueducanada.ca

par courrier :

Programme de bourses de recherche

Banque du Canada

234, rue Wellington

Ottawa (Ontario)

Canada

K1A 0G9

Recherches

Programme de bourses de recherche

Modalités

Le programme de bourses de recherche est conçu pour encourager la recherche de pointe et développer l'expertise, ici au Canada, dans un certain nombre de domaines qui sont au coeur du mandat de la Banque : la macroéconomique, l'économie monétaire, la finance internationale ainsi que l'économie des marchés financiers et des institutions financières (y compris la stabilité financière). Le Programme fournit un soutien financier à des universitaires reconnus pour leur excellence et qui effectuent des recherches contribuant à l'accroissement des connaissances et des capacités de recherche dans ces domaines.

Bourses de recherche

Chaque bourse de recherche consiste en :

- un traitement de 50 000 \$ versé chaque année durant les cinq ans du Programme;
- une allocation de frais de recherche de 20 000 \$ par année, versée aux lauréats; et
- un montant de 30 000 \$ par année destiné à l'embauche d'assistants de recherche.

Admissibilité

Les candidats à une bourse de recherche doivent :

- être citoyens canadiens ou habilités à travailler au Canada;
- être titulaires d'un doctorat;
- être employés par une université canadienne durant toute la période où ils reçoivent la bourse.

Les candidats et les lauréats continueront, avec l'accord de leur université, à être admissibles au Programme durant une année sabbatique rémunérée.

Mise en candidature

La procédure de mise en candidature s'applique aux candidats à une première bourse de recherche et aux lauréats qui souhaitent faire renouveler leur bourse pour une période de cinq ans.

Les universités peuvent présenter la candidature de toute personne répondant aux critères d'admissibilité. Les personnes souhaitant faire une demande de bourse de recherche doivent communiquer avec le département concerné de leur université.

Les candidatures présentées par les universités seront étudiées par un comité de nomination composé de :

Aldéa Landry, présidente, membre du Conseil d'administration de la Banque
Charles Freedman, ancien sous-gouverneur
David Laidler, ancien conseiller spécial invité
John Chant, ancien conseiller spécial invité
John Murray, conseiller à la Banque du Canada
Allan Crawford, chef à la Banque du Canada

Le comité de nomination étudiera les candidatures en fonction des critères de sélection suivants :

- l'excellence et l'innovation manifestes du travail selon le dossier de publications et d'autres travaux de recherche, les citations du travail et les commentaires et critiques formulés à l'endroit de celui-ci ainsi que la reconnaissance des pairs et les récompenses;

- le potentiel de continuer à être reconnu comme un chef de file dans le ou les domaines en question;
- une complémentarité entre le travail du candidat ou ses plans de recherche et les domaines qui sont au coeur du mandat de la Banque.

Le comité de nomination fera ses recommandations au Conseil de direction de la Banque, qui prendra la décision finale et annoncera l'attribution de la bourse de recherche. Le comité de nomination peut recommander de ne pas accorder de bourse si, à son avis, aucun candidat ne la mérite.

Attribution de la bourse de recherche

Au cours du premier trimestre de chaque année, le Conseil de direction de la Banque étudiera les recommandations émises par le comité de nomination et décidera de la remise d'une bourse de recherche. L'annonce du ou des gagnants aura lieu peu après, et la bourse commencera à être versée la même année, à un moment convenu par l'université, le lauréat et la Banque du Canada.

La Banque prévoit accorder le nombre de bourses de recherche suivant au cours des cinq prochaines années. Toutefois, une bourse de recherche ne sera versée que lorsque le Conseil de direction aura déterminé qu'un des candidats répondant aux critères mérite bel et bien la bourse.

Année de remise	Nombre de bourses
2003	2
2004	1
2005	1
2006	1
2007	1

Modalités de la bourse de recherche

Chaque bourse de recherche est accordée pour une période pouvant aller jusqu'à cinq ans, sous réserve d'une confirmation annuelle (voir la section « Confirmation annuelle » ci-dessous). Au terme des cinq ans, la bourse peut être renouvelée.

À des fins de promotion, les lauréats autorisent la Banque du Canada à divulguer leur nom et leurs compétences professionnelles.

Les lauréats sont tenus de se rendre au siège de la Banque à Ottawa à la même époque chaque année (on prévoit trois jours) pendant la durée du programme afin de se livrer à un « échange de connaissances » au cours duquel ils devront :

- présenter les résultats de leurs recherches;
- rencontrer des employés de la Banque pour discuter de questions d'intérêt mutuel;
- discuter des orientations futures de leurs recherches.

Au cours de leur visite, les lauréats seront invités à un dîner organisé en leur honneur.

Les lauréats acceptent aussi de faire un exposé dans le cadre de la réunion annuelle de l'Association canadienne d'économique, et ce, une fois au cours de la période où ils reçoivent la bourse.

La Banque du Canada ne conserve ni ne revendique aucun droit de propriété ou d'exploitation sur l'oeuvre des lauréats de bourses. Toutefois, ceux-ci doivent citer la Banque comme source de financement dans toute publication pertinente produite au cours de la période où la bourse est attribuée ou résultant de travaux effectués pendant cette période.

Les lauréats doivent continuer de répondre aux critères d'admissibilité à la bourse de recherche (voir la section Admissibilité » ci-dessus) pendant toute la durée du programme. Une bourse de recherche sera suspendue pour la durée d'un congé non rémunéré et sera à nouveau versée au retour du lauréat à son poste d'enseignement dans une université canadienne.

La Banque souscrit aux politiques d'éthique en matière de recherche du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH). Elle peut décider de retirer une bourse de recherche à n'importe quel moment si elle juge qu'un lauréat a contrevenu à ces politiques, que l'on peut consulter dans le site Web du Conseil.

Confirmation annuelle des bourses de recherche

Chaque bourse de recherche peut être versée pour une période allant jusqu'à cinq ans, sous réserve d'une confirmation annuelle. Après avoir déterminé que le lauréat répond toujours aux critères d'admissibilité et qu'il continue de fournir une contribution professionnelle aux domaines pour lesquels la bourse a été accordée, le Conseil de direction confirmera celle-ci. Le lauréat est prié de remettre les documents suivants **d'ici le**

15 novembre :

1. une lettre de son université confirmant qu'il demeure admissible;
2. une copie de son plus récent curriculum vitae;
3. un rapport d'étape (d'au plus 1 500 mots) sur les progrès réalisés relativement au plan de recherche initialement proposé à la Banque du Canada, ou sur les modifications apportées à ce plan;
4. une liste des articles rédigés ou des exposés présentés au cours de la dernière année.

Si la bourse d'un lauréat n'est pas confirmée, elle sera suspendue.

Financement

La bourse de recherche de 50 000 \$ est versée directement par l'université sous forme de supplément au salaire régulier du lauréat. Cette somme est remise à l'université par la Banque du Canada sous forme de montant forfaitaire.

Des dépenses de recherche annuelles de 20 000 \$ doivent être approuvées par l'université concernée, conformément à ses politiques courantes. Les dépenses admissibles incluent l'achat, l'entretien et l'utilisation d'équipement de recherche, les déplacements pour présenter des travaux à des colloques d'experts, le coût d'ateliers liés à la recherche ainsi que les frais relatifs à l'informatique, à la publication, au matériel et aux fournitures.

Des dépenses annuelles de 30 000 \$ au titre de la rémunération des assistants de recherche doivent être approuvées par l'université concernée, conformément à ses politiques courantes. La Banque versera à l'université des frais administratifs annuels de 5 000 \$.

Conditions relatives aux demandes de bourse

Afin qu'une demande de bourse puisse être étudiée pour une année donnée, les documents suivants doivent parvenir à la Banque **au plus tard le 15 novembre de l'année précédente**, le cachet de la poste faisant foi (p. ex., le **15 novembre 2005 est la date limite pour la bourse de 2006**).

Les documents doivent être envoyés sur papier de 8,5 po sur 11 po, recto-verso au besoin. De plus, une copie électronique de tout le matériel doit être remise sur cédérom ou sur disquette en format Word ou Acrobat.

Tous les documents doivent être présentés dans l'ordre ci-dessous.

Documents requis :

1. Une page couverture
 - prénom et nom du candidat
 - université

- département
 - poste ou titre
 - adresse postale aux fins de la correspondance
 - numéro(s) de téléphone du candidat
 - adresse de courriel
 - domaine du doctorat et année d'obtention
 - date courante
2. Une lettre de mise en candidature de l'université (peut être combinée à la lettre d'appui de l'université — voir point 3 ci-dessous)
- La lettre doit porter la signature d'un cadre de l'université. Celle-ci peut présenter la candidature de plus d'une personne.
3. Une lettre d'appui de l'université (signée par un cadre représentant l'université)
- La lettre doit faire état des qualités du candidat et témoigner du soutien de l'université envers la candidature. Ceci peut être accompli de différentes façons, selon la culture de l'institution et les personnes concernées. Par exemple, un directeur de département peut fournir les renseignements pertinents à un cadre supérieur, qui rédigera une lettre pour soumettre la candidature et exposer les qualités du candidat; ou encore, la lettre du cadre peut attester de l'appui de l'université à l'égard de la lettre d'un directeur de département posant la candidature et faisant état des mérites du candidat. La Banque est généralement disposée à s'en remettre au jugement de l'université pour ce qui est des moyens qu'elle juge les plus appropriés pour recommander un candidat et témoigner de son appui à cet égard.
4. Un curriculum vitae
5. Le programme et les plans de recherche courants du candidat (maximum de six pages imprimées d'un seul côté)
6. Le rapport d'une recherche courante et quatre différents résumés
7. Des lettres de recommandation
- A. Renseignements sur les auteurs des lettres

Le candidat doit soumettre les renseignements suivants relativement aux personnes qui enverront chacune une lettre de recommandation à la Banque du Canada :

- nom de la personne
- poste ou titre
- numéro(s) de téléphone où la personne peut être jointe pendant le mois de février
- adresse de courriel
- adresse postale

B. Deux lettres de recommandation

Les auteurs des lettres de recommandation doivent envoyer leur lettre (en version électronique et sur support papier) directement à la Banque du Canada **d'ici le 15 novembre 2005** (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Programme de bourses de recherche
Banque du Canada
234, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0G9
Adresse électronique : fellowship-bourses@banqueducanada.ca

Contenu suggéré de la lettre de recommandation :

- l'excellence et l'innovation manifestes du travail du candidat selon le dossier de publications et d'autres travaux de recherche, les citations du travail et les commentaires et critiques formulés à l'endroit de celui-ci ainsi que la reconnaissance des pairs et les récompenses;
- le potentiel de continuer à être reconnu comme un chef de file dans le ou les domaines en question;
- une complémentarité entre le travail du candidat ou ses plans de recherche et les domaines qui sont au coeur du mandat de la Banque (la macroéconomie, l'économie monétaire, la finance internationale ainsi que l'économie des marchés financiers et des institutions financières y compris la stabilité financière).

Nota : La Banque du Canada demande aux candidats de veiller à ce que les lettres de recommandation soient envoyées par leurs auteurs directement à la Banque d'ici la **date limite du 15 novembre 2004** (le cachet de la poste faisant foi).

Veillez faire parvenir les documents du dossier de candidature et la disquette ou le cédérom dans une seule enveloppe à l'adresse suivante :

Programme de bourses de recherche
Banque du Canada
234, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0G9

Téléphone : (613) 782-8888
Adresse électronique : fellowship-bourses@banqueducanada.ca

La Banque du Canada est assujettie à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Recherches**Grandes lignes des travaux de recherche****Les grandes lignes des travaux de recherche stratégique en 2005****Introduction**

La recherche de pointe est un élément clé du Plan à moyen terme 2003-2005 de la Banque. En effet, la recherche est essentielle pour permettre à l'institution de tenir son engagement envers l'excellence dans chacune de ses quatre fonctions : Politique monétaire, Système financier, Monnaie et Gestion financière. En cherchant des réponses aux questions fondamentales que nous nous posons, nous élargissons nos connaissances sur des enjeux stratégiques.

Voici les huit principaux thèmes autour desquels s'articule le programme de recherche pour 2005 :

Thème 1 : Renouvellement des cibles d'inflation

Thème 2 : Ajustement aux facteurs extérieurs

Thème 3 : Productivité et production potentielle

Thème 4 : Prix des actifs

Thème 5 : Efficience du système financier

Thème 6 : Stabilité du système financier

Thème 7 : Efficience opérationnelle — Gestion financière et Monnaie

Thème 8 : La prochaine génération de billets de banque

Outils et données à l'appui de la recherche

Lorsqu'ils seront connus, les résultats des travaux seront publiés dans notre site Web sous la rubrique Recherches et publications.

Thème 1 : Renouvellement des cibles d'inflation

L'une des principales responsabilités de la Banque consiste à maintenir l'inflation mesurée par l'IPC aux alentours du point médian de la fourchette cible. D'ici la fin de 2006, la Banque devra renouveler l'entente sur les cibles de maîtrise de l'inflation qu'elle a conclue avec le gouvernement. En prévision de cette échéance, les recherches porteront principalement sur des questions liées au point médian et à l'ampleur de la fourchette, ainsi qu'à l'horizon fixé pour atteindre la cible d'inflation.

La Banque poursuit ses travaux visant à améliorer sa compréhension générale du mécanisme d'établissement des prix dans l'économie canadienne. Tout comme en 2004, ces travaux consisteront entre autres choses à examiner différents modèles représentant le processus d'inflation et à en évaluer les résultats. Étant donné l'incertitude inhérente à de tels modèles, la Banque effectuera d'autres recherches sur la question de la politique monétaire optimale en contexte d'incertitude.

Questions à explorer

- Quels seraient les coûts et les avantages associés à une modification du point médian ou de l'ampleur de la fourchette cible?
- Quels sont les points forts et les points faibles des différentes théories relatives à l'établissement des prix?

Thème 2 : Ajustement aux facteurs extérieurs

Étant une petite économie ouverte, le Canada a tout intérêt à ce qu'il existe un système monétaire international efficace, qui favorise l'essor des échanges et des investissements, et qui appuie l'ajustement des économies nationales aux chocs.

L'un des principaux défis, pour les autorités monétaires, consiste à comprendre comment l'économie s'ajuste aux facteurs externes et à évaluer l'incidence de cet ajustement sur l'équilibre entre la demande et l'offre globales, et par le fait même sur l'inflation.

Questions à explorer

- Quels sont les facteurs qui pourraient nuire à l'efficacité du système monétaire international et à la résorption ordonnée des déséquilibres internationaux?
- Quels sont les avantages et les inconvénients des différents régimes de taux de change et systèmes monétaires?
- Quel est le rôle des déterminants fondamentaux dans l'établissement de la valeur du dollar canadien et son incidence sur l'économie canadienne?

Thème 3 : Productivité et production potentielle

D'après les données disponibles, il semble que les États-Unis soient le seul pays où la croissance de la productivité a connu un essor considérable, que l'on croit lié aux innovations dans le domaine des technologies de l'information. Pourtant, il aurait pu en être de même ailleurs, puisque, de par leur nature même, les technologies de l'information peuvent être transférées d'une économie à l'autre.

L'écart entre l'offre et la demande globales étant un indicateur clé de l'inflation future, la conduite de la politique monétaire exige une compréhension des déterminants de la productivité et de ses effets sur la production potentielle. Il est également essentiel d'en savoir davantage sur l'évolution tendancielle de l'offre de main-d'oeuvre pour mieux comprendre la production potentielle.

Questions à explorer

- Pourquoi la productivité du travail a-t-elle connu une croissance plus rapide aux États Unis qu'au Canada et dans les autres pays du G7?
- Quelle est l'évolution probable de la productivité du travail, de l'offre de main-d'oeuvre et de la croissance de la production potentielle au Canada?
- Dans quelle mesure la santé financière des entreprises non financières influe-t-elle sur les perspectives de croissance à long terme d'un pays?

Thème 4 : Prix des actifs

L'envolée des marchés boursiers au Japon, aux États-Unis et dans d'autres pays puis leur effondrement ont alimenté les recherches sur l'évolution du prix des actifs et ses implications pour la politique monétaire.

La conduite de la politique monétaire requiert une bonne compréhension du comportement du prix des actifs, car celui-ci peut avoir une incidence appréciable sur la façon dont cette politique se transmet à l'économie, du fait notamment qu'il conditionne la valeur de la richesse, l'un des déterminants clés de l'emprunt et de la dépense.

Questions à explorer

- L'évolution du prix des actifs permet-elle de bien prévoir les pressions futures s'exerçant sur l'appareil de production et l'inflation?
- De quelle manière l'évolution du prix des actifs influe-t-elle sur le mécanisme de transmission de la politique monétaire au Canada?

Thème 5 : Efficacité du système financier

L'efficacité du système financier est cruciale pour l'efficacité de la politique monétaire, la stabilité à long terme du système financier, l'innovation financière et la croissance économique. La Banque du Canada a donc tout intérêt à promouvoir l'efficacité du système financier canadien.

On connaît mal bon nombre des facteurs spécifiques qui influent sur l'efficacité des institutions, des marchés et de l'infrastructure du secteur financier. De façon générale, l'information, la liquidité et une infrastructure financière solide sont essentielles au bon fonctionnement des institutions financières et des marchés financiers.

Questions à explorer

- Quels sont les facteurs qui pourraient nuire à l'efficacité et à la productivité du système financier canadien?
- Quelle importance revêtent pour l'économie canadienne les frictions qui causent des pertes d'efficacité dans le système financier?
- Comment pourrait-on rendre le fonctionnement des systèmes de compensation et de règlement plus efficace au Canada sans nuire à la sécurité?

Thème 6 : Stabilité du système financier

Un système financier stable contribue de façon sensible au bien-être des Canadiens, car il peut résister aux chocs tant financiers que réels qui surviennent au niveau national ou international.

Les systèmes de paiement, de compensation et de règlement forment l'assise du système financier. C'est à la Banque du Canada qu'il incombe de surveiller les principaux systèmes de compensation et de règlement du pays, et ceux-ci sont bien protégés contre le risque systémique. Toutefois, les risques financiers évoluent constamment. L'un des objectifs clés des recherches consiste donc à mieux comprendre la nature de ces risques.

Questions à explorer

- Quel est le meilleur moyen de gérer les risques aux niveaux sectoriel et macrofinancier au Canada?
- Comment pourrait-on réduire encore plus les risques dans les opérations de paiement de la Banque?
- Quelle est la meilleure méthode de surveillance des systèmes de paiement, de compensation et de règlement qui présentent une importance systémique?

Thème 7 : Efficacité opérationnelle – Gestion financière et Monnaie

En sa qualité d'agent financier du gouvernement canadien, la Banque fournit des services de gestion financière efficaces, efficaces et de grande qualité, en gérant notamment le Compte du fonds des changes (CFC), la trésorerie et la dette intérieure de l'État.

Afin de fournir aux Canadiens des billets de banque sûrs, la Banque mène différentes activités liées à la conception, à la production et à la distribution des billets de banque.

Les recherches porteront sur l'efficacité avec laquelle la Banque remplit son rôle d'agent financier, ainsi que sur l'efficacité opérationnelle de la production et de la distribution des billets de banque.

Questions à explorer

- Quelle est la structure optimale de la dette du gouvernement du Canada?
- De quelle manière pouvons-nous rendre plus économique la gestion des réserves de change?
- Comment pouvons-nous améliorer le cadre régissant l'offre et la distribution des billets de banque?

Thème 8 : La prochaine génération de billets de banque

Il s'écoule des années entre les premières étapes de la conception d'une nouvelle série de billets de banque et son émission. La Banque termine à peine le lancement d'une nouvelle série, qu'elle définit déjà la vision et l'orientation stratégique concernant la prochaine génération de billets.

Questions à explorer

- En quoi doivent consister la vision, l'orientation stratégique et les recherches qui serviront à concevoir

la prochaine génération de billets de banque?

- Quels matériaux et éléments de sécurité convient-il d'utiliser pour la prochaine génération de billets de banque, et quelle peut être l'utilité des technologies canadiennes à cet égard?
- Comment les billets de banque canadiens sont-ils utilisés, quelle est leur efficacité relative par rapport à d'autres moyens de paiement et quelle sera l'évolution probable des billets de banque?

Outils et données à l'appui de la recherche

Les chercheurs de la Banque se servent d'un éventail de modèles pour analyser les enjeux stratégiques sous différents angles. L'amélioration des modèles existants et l'élaboration de nouveaux modèles revêtent donc un grand intérêt.

Il est primordial que les économistes de la Banque continuent de disposer de modèles macroéconomiques rigoureux pour représenter le mécanisme de transmission monétaire; c'est pourquoi la majeure partie des efforts de mise au point portent sur ces modèles.

Outre des modèles structurels d'équilibre général, la Banque continue de mettre au point de nouveaux modèles à forme réduite à des fins d'analyse économique et de prévision. Bon nombre de ces modèles comporteront des variables financières, y compris des microdonnées. Ils servent le plus souvent à mettre en lumière les variables constituant des indicateurs utiles aux fins de la conduite de la politique monétaire.

La Banque élargit aussi la gamme de modèles financiers utilisés pour effectuer des recherches et des analyses sur les comportements financiers, notamment ceux des institutions financières et des opérateurs des marchés.

Elle élabore en outre des modèles afin d'analyser l'infrastructure financière, dont un servant à l'analyse des systèmes de paiement, de compensation et de règlement présentant une importance systémique.

À la Banque, les chercheurs utilisent toute une série de bases de données financières pour analyser les enjeux stratégiques sous différents angles. Cela tient non seulement à la diversité des questions étudiées et des approches permettant de les aborder, mais aussi au fait que les données financières nécessaires à l'examen de ces questions dans le contexte du Canada peuvent être incomplètes, incohérentes ou inexistantes. C'est ce qui a amené la Banque à lancer un projet ayant pour but d'évaluer dans quelle mesure on peut combler les lacunes que comportent les données financières sur les entreprises (financières et non financières), les ménages, les marchés financiers et les systèmes de paiement, de compensation et de règlement du Canada. On se penchera d'abord sur les lacunes observées dans les domaines que la Banque juge prioritaires pour les besoins des recherches et des analyses de politiques.